

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**QUOTIDIEN
 ECONOMIQUE
 DU TOGO**

Préfecture de Cinkassé

Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, célèbre la contribution inestimable des femmes rurales au développement du Togo

P.6

Sacré N° 1 de la Presse écrite par Togo Médias Awards

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs
ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



P.4
 3ÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DES CHEFS D'ÉTATS-MAJORS DE LA MARINE DE LA CE-DEAO

L'examen des opérations des centres maritimes au cœur des travaux

P.2
 FORMULATION DU PROGRAMME COMPACT DU MCC

Une délégation togolaise en tournée aux USA



SOMMET DES LEADERS MONDIAUX SUR L'INVESTISSEMENT

page 3

Faure Gnassingbé trace la voie pour relever les défis du développement durable

Le Président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé a partagé le lundi 16 octobre 2023 à Abu Dhabi, avec ses pairs et le monde des affaires, sa vision d'un Etat Stratège qui permettra de relever les défis du développement durable et la consolidation de la résilience des populations. C'était lors du sommet des leaders mondiaux sur l'investissement où il est...

Voltie
 Pour une croissance parfaite des bas-âge
 Ne dites plus eau, dites Voltie

ALERTE ARNAQUE RECRUTEMENT

8280
 FEDERER POUR BATIR
 www.afr.tg

Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...
 Récupère gratuitement tes mégas expirés en renouvelant ton forfait.

***909*2#**

Prix	Volume	Validité	Délais gratuits
600F	400Mo	3 Jours	+1 jour
1000F	1Go	7 Jours	+3 jours
1500F	1,6Go	7 Jours	+3 jours
3000F	3Go	30 Jours	+5 jours
5000F	6Go	30 Jours	
10000F	20Go	30 Jours	
15000F	60Go	30 Jours	
25000F	110Go	30 Jours	

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Formulation du programme compact du MCC

Une délégation togolaise en tournée aux USA

Une délégation togolaise a effectué une mission d'exploration des entreprises privées américaines du secteur numérique fin septembre, indique un communiqué publié lundi par la Coordination nationale du programme Compact pour le Togo.

Un déplacement qui s'inscrit dans le cadre du processus de formulation du programme 'Compact' du Millennium Challenge Corporation (MCC) pour les projets spécifiques au secteur des technologies de l'information et de la communication. Notamment un projet de connectivité, de développement d'un hub d'innovation digital et de paiements digitaux.

L'objectif de la mission était d'une part, de présenter la vision du Togo dans le secteur du digital ainsi que les projets en

cours de formulation avec le MCC et d'autre part, de nouer des relations de partenariats bénéfiques pour le Togo dans le secteur des TIC.

La mission a rencontré plusieurs entreprises à Washington, San Francisco et Los Angeles dont les activités sont en lien avec les projets en cours de formulation.

Organisées sous les auspices du Corporate Council on Africa (CCA) les rencontres ont rassemblé des représentants de Mastercard, Visa, Amazon-Bloc Inc ...

Des échanges se sont dé-

roulés avec l'Université de Stanford, des sociétés de capital-risque, des incubateurs et des dirigeants du port de Los Angeles.

Le Togo est devenu éligible au Programme Compact du Millennium Challenge Corporation en décembre 2022 et souhaite lever les contraintes des secteurs TIC et de l'énergie.

Une fois formalisée par le MCC, la stratégie du Togo dans ces secteurs pourrait bénéficier d'une aide financière majeure des Etats-Unis.

La délégation togolaise comprenait notamment Cina Lawson, la ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale, et Stéphane Kpowbié Tchasso Akaya, secré-



taire général du ministère de l'Economie et des Finances. Il est par ailleurs le Coordonnateur national du programme Compact pour le Togo.

Les Etats-Unis ont lancé le programme Millennium Challenge Corporation en 2004 en vue de former un nouveau partenariat de développement entre les

Etats-Unis et les pays en développement.

Créé par le Congrès et disposant d'un solide appui bipartite, le MCC verse des subventions à des pays qui ont démontré leur engagement à la promotion des bonnes pratiques de gestion et à la réforme économique.

Transports routiers et ferroviaires

Opération d'immatriculation des engins à 2 et 3 roues

La Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) prévoit le lancement d'une opération nationale d'immatriculation des engins à deux et trois roues circulant sans plaque d'immatriculation. Cette initiative est programmée du 5 novembre au 17 décembre et sera déployée dans les principales agglomérations du pays.

L'action initiée par la DTRF vise à améliorer la sécurité routière et d'optimiser la régulation du trafic, en sensibilisant les propriétaires de ces engins sur l'importance de l'immatriculation de leurs véhicules.

Immatriculation pour la sécurité routière

L'enjeu de cette opération d'envergure est majeur, car il concerne tant la sécurité routière que la régulation du trafic. Les engins à deux et trois roues, fréquemment observés sur nos routes, nécessitent une identification adéquate pour garantir leur traçabi-

lité, faciliter les enquêtes en cas d'accident, et assurer le respect des règles de circulation.

« Actuellement, de nombreux engins à deux et trois roues circulent sans être immatriculés, créant ainsi un défi substantiel pour les autorités en charge de la sécurité routière. Cette opération nationale vise à remédier à cette situation en encourageant les propriétaires à immatriculer leurs véhicules conformément à la législation en vigueur », explique la DTRF.

Chaque propriétaire qui participe activement à

cette initiative contribue à créer un environnement routier plus sûr et mieux organisé pour tous les usagers de la route.

Les équipes de la DTRF seront réparties dans des centres spécialement dédiés à cette opération, judicieusement situés dans les villes sélectionnées. Les propriétaires des engins concernés sont fortement encouragés à se rendre dans ces centres pour initier les démarches d'immatriculation dans les délais impartis.

6 semaines du nord au sud L'opération d'immatricu-

lation se déroulera sur une période de 6 semaines, débutant à Cinkassé du 6 au 7 novembre 2023, puis se poursuivant à Dapaong du 8 au 11 novembre. L'équipe sera présente à Mango du 13 au 14 novembre, à Kara du 15 au 18 novembre, à Bafilo du 20 au 21 novembre, à Guerin Kouka du 22 au 23 novembre.

L'opération tient à Bassar du 24 au 27 novembre, à Sokodé du 28 au 30 novembre, à Tchamba du 1er au 3 décembre, à Elavagnon du 4 au 6 décembre, à Anié du 7 au 9 décembre, à Atakpamé du 10 au 11 décembre.

Notsè, Tohoun, Kpalimé, Kévè et Aného accueillent respectivement la DTRF

du 12 au 14 décembre, du 15 au 16 décembre, du 8 au 10 novembre, du 11 au 13 novembre, du 14 au 16 novembre.

L'initiative se poursuit au Bas mono : du 17 au 19 novembre, à Vogan : du 20 au 22 novembre, à Tabligbo : du 23 au 25 novembre, et à Tsévié : du 26 au 30 novembre.

Pour encourager la participation active des propriétaires, des mesures incitatives seront mises en place, incluant des réductions de frais d'immatriculation et des avantages spéciaux pour ceux qui immatriculent leurs engins durant la période de l'opération.

<https://togobreakingnews.info>

Sommet des leaders mondiaux sur l'investissement

Faure Gnassingbé trace la voie pour relever les défis du développement durable

Le Président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé a partagé le lundi 16 octobre 2023 à Abu Dhabi, avec ses pairs et le monde des affaires, sa vision d'un Etat Stratège qui permettra de relever les défis du développement durable et la consolidation de la résilience des populations. C'était lors du sommet des leaders mondiaux sur l'investissement où il est l'invité d'honneur.

Patience SALLAH

Selon le Président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, la réponse aux défis émergents auxquels font face les économies nationales, passe par plusieurs mécanismes innovants notamment l'Etat stratège, un Etat dont le rôle est d'assurer la réalisation des investissements à travers le partenariat public-privé.

« Le cœur de mon propos aujourd'hui concerne à moyen terme le rôle de l'Etat que j'appellerai stratège. C'est le travail de fond sur le rôle de l'Etat qui, à l'horizon 2030, nous permettra de pleinement réaliser les ambitions d'investissement et par des partenariats public-privé » a précisé le chef de l'Etat.

C'est d'ailleurs ce besoin de politique cohérente et visionnaire qui a guidé le Président de la République à mettre en place la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, un fil conducteur mais aussi une banque de projets porteurs pour les investisseurs.

Et les fruits sont perceptibles, car « cette vision a permis l'avènement d'un



partenariat fructueux avec le secteur privé pour le développement d'une plateforme industrielle dans la banlieue nord de Lomé, la capitale ». Elle a également contribué à la réalisation des projets prioritaires dans les secteurs de l'énergie avec la création des centrales solaires et bien d'autres projets d'envergure. Toutes ces réalisations ne seraient effectives que dans un climat de paix et de stabilité. C'est donc à raison qu'en plus du rôle que l'Etat doit jouer pour la mobilisation des investissements durables, le chef de l'Etat a insisté sur les mécanismes de renforcement de la stabilité dans les pays en voie de développement.

Le Président de la République s'est réjoui du retour

en grâce de l'Etat stratège dans les pays développés et de la planification industrielle qui fait de plus en plus l'objet de nouveaux consensus.

IL a félicité la Secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) pour l'invitation adressée et les autorités des Emirats arabes unis pour l'accueil qui lui a été réservé. Le Chef de l'Etat a invité les partenaires techniques et financiers à rentrer dans cette nouvelle dynamique et les a encouragés à défendre les capacités budgétaires des pays africains afin qu'ils arrivent à jouer pleinement leurs rôles d'Etat stratège.

Pour rappel, le sommet des leaders mondiaux sur l'investissement est l'un des

panels phares du huitième Forum mondial de l'investissement qui se tient du 16 au 20 octobre 2023 à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis, à l'initiative de la Conférence

des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Le Forum mondial de l'investissement de la CNUCED est la principale plateforme mondiale pour l'investissement et le développement. Le Forum élabore des stratégies et des solutions pour relever les défis mondiaux en matière d'investissement et de développement. Il facilite l'action collective multipartite pour stimuler les investissements dans le développement. Le Forum offre une opportunité unique d'influencer l'élaboration des politiques liées à l'investissement, de façonner l'environnement mondial de l'investissement et de réseauter avec des leaders mon-

dioux du monde des affaires et de la politique. Les éditions précédentes ont eu lieu à Accra (2008), Xiamen (2010), Doha (2012), Genève (2014), Nairobi (2016), Genève (2018) et Online (2021). Le Forum a été créé pour combler le vide institutionnel en matière d'investissement dans l'architecture de gouvernance économique internationale. Depuis sa création, il constitue le principal forum pour mobiliser les politiques d'investissement en faveur du développement durable.

Le Forum rassemble tous les deux ans plus de 6 000 acteurs de l'investissement de 160 pays. Le paysage des parties prenantes comprend des participants de haut niveau de la communauté mondiale des investisseurs, notamment des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des dirigeants d'entreprises et de bourses mondiales, des gestionnaires de fonds souverains, des négociateurs de traités d'investissement, des chefs d'agences de promotion des investissements, des experts internationaux en matière de localisation des investissements, dirigeants d'organisations internationales, parlementaires, représentants de la société civile, éminents universitaires et médias internationaux.

Culture

Célébration de l'apothéose de la Journée Mondiale du Tourisme (JMT) 2023

Les activités de l'apothéose de la Journée Mondiale du Tourisme se sont déroulées cette année dans la région de la Kara. Elles ont débuté avec la visite de découverte qui a conduit successivement le groupe des participants composé des cadres du ministère, les opérateurs touristiques et les autorités locales au monument des Martyrs de Pya Hodo, un des lieux de foyer de résistance à la pénétration coloniale, au mausolée de Sarakawa construit en souvenir de l'accident de l'avion en janvier 1974, et à bord duquel se trouvait l'ancien président du Togo, feu GNASSINGBE Eyadema.

Par la suite, le groupe s'est rendu sur le site du Christ rédempteur de Défalé, construit en reconnaissance des bienfaits de l'église catholique dans la vie de cette localité.

Pour chuter, le Koutammakou, site du patrimoine mondial de l'UNESCO, a pris le relais. Ainsi, après la mise en terre des plants pour se conformer au thème de la célébration : « tourisme et in-

vestissements verts. »

Le groupe s'est lancé à l'assaut des Takienta, ces forteresses des Batammariba à l'architecture particulière. A l'occasion, le Ministre a profité pour informer les

autorités du milieu du démarrage en début de l'année prochaine du projet de mise en valeur de ce site grâce à la détermination du chef de l'Etat.

Poursuivant dans la même veine, la nuit du tourisme a clôturé cette manifestation. Elle a été marquée d'abord, par des distinctions remises par le Ministre à certains agents du ministère, à certains opérateurs privés et à certains retraités. Toutes ces personnalités se sont illustrées par leur dévouement au

travail.

Ensuite, vint la dégustation des plats locaux arrosée de la bière. Enfin pour terminer en beauté, le Ministre a invité tout le monde à la boîte de nuit de l'hôtel Kara où la fête s'est achevée dans une folle ambiance jusqu'au petit matin.

Cette célébration aura tenu toutes ses promesses grâce au leadership du ministre de la Culture et du Tourisme, le Dr LAMADOUKOU.

3ème réunion du sous-comité des chefs d'états-majors de la marine de la CEDEAO

L'examen des opérations des centres maritimes au cœur des travaux

La capitale togolaise a accueilli les 15 et 16 octobre 2023, la réunion du sous-comité des chefs d'état-major de la marine de la CEDEAO pour examiner l'état des opérations des centres maritimes dans la lutte contre les activités dans la région de la CEDEAO.

déclinaison de cette stratégie a abouti à la création des Centres Multinationaux de Coordination Maritime (MMCC) de la Zone E à Cotonou, République du Bénin, de la

l'avenir » a déclaré Edem Kokou Tengue, ministre en charge de l'économie maritime.

Et de poursuivre « Je ne peux donc que me réjouir de cette réunion du

maritime. Ces développements ont également contribué au développement de la conscience marine, à l'amélioration de l'économie maritime de la CEDEAO et à la promotion de la recherche régionale. Conformément à la SMIC, les Centres Multinationaux de Coordination Maritime (MMCC) de la Zone E à Cotonou, République du Bénin, de la Zone F à Accra, Ghana, de la Zone G à Praia, Cabo Verde, ainsi que le Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Ouest Afrique (CRESMAO) à Abidjan, Côte d'Ivoire, constituent les structures fondamentales de l'architecture de sécurité maritime de la CEDEAO. Dans le secteur maritime de la CEDEAO, le développement de ces Centres a considérablement accru la sécurité maritime. Grâce à une coopération et à des actions croissantes dans ce domaine au sein et entre les États membres et la communauté internationale, cela implique une diminution des menaces à la sécurité maritime et de leurs effets sur la sécurité humaine. Le nombre d'incidents de piraterie et de vols en mer a considérablement diminué depuis leur pic de 68 attaques en 2018 à 50 en 2019, grâce à l'opérationnalisation des Centres de Sécurité Maritime dans le domaine maritime de la CEDEAO. Au total, 68 attaques ont été signalées en 2020, bien que ce nombre soit tombé à 18 en 2021 et à 15 en 2022. Trois incidents ont été signalés au cours du premier trimestre 2023, attribuables à la coopération et à la coordination des autorités maritimes nationales, des centres nationaux des opérations maritimes à travers les différents États de la CEDEAO et les activités des centres de sécurité maritime dans ce domaine entre et parmi les États membres et la communauté internationale.

Bernard AFAWOUBO

Les participants de la Commission de la CEDEAO, des Centres Maritimes de la CEDEAO, ainsi que les chefs d'état-major naval des États membres et leurs chefs d'opérations ont pris part les 15 et 16 octobre dernier à Lomé à la réunion du sous-comité des chefs d'état-major de la marine de la CEDEAO. Ceci en marge de la réunion des chefs d'état-major de la Marine, le 7ème Symposium international du Golfe de Guinée est également prévu à Lomé, au Togo, du 18 au 19 octobre 2023.

La cérémonie d'ouverture de cet événement a été présidée par Edem Kokou Tengue, ministre de l'économie maritime de la pêche et de la protection côtière.

Si la mer s'est confirmée comme source de développement économique du monde, autant elle constitue également un espace au sein duquel sont commis nombre d'actes criminels et délictueux. La mer attire la convoitise. Elle est un réservoir extraordinaire de ressources naturelles. Elle est également un espace privilégié pour les activités de commerce. En effet, plus de 80% des marchandises passent par la mer avec une augmentation relevée du tonnage des navires ces dernières années ainsi qu'un accroissement de la puissance des moteurs et le développement des moyens de géolocalisation. Cette révolution, si elle est profitable aux acteurs maritimes, l'est aussi pour les brigands de la mer, les pirates des temps modernes, pour commettre leur forfait.

« Face à ces menaces de plus en plus récurrentes,



les Etats ont mobilisé un bel arsenal autant normatif qu'opérationnel pour imposer la sureté, la sécurité maritime, la pureté des mers. C'est le cadre de la tenue de la présente réunion du sous-comité des chefs d'état-major de la marine de la CEDEAO que le Togo se réjouit d'abriter. Cette réunion dont l'objectif central est d'examiner l'état des opérations et la fonctionnalité des centres maritimes de la CEDEAO, en vue d'en améliorer les mécanismes de lutte contre les activités maritimes illicites dans la région » a indiqué Edem Kokou Tengue, ministre de l'économie maritime, de la pêche et de protection côtière.

Selon lui, les activités illicites en mer font naître une pluralité de maux, et ce tant sur le plan économique, qu'environnemental et social.

« Pour répondre efficacement à ces menaces, les Etats ont mis e place de plans stratégiques dont le cadre général reste la Stratégie Maritime Intégrée de la CEDEAO (SMIC) mise en place depuis 2014. La

Zone F à Accra, Ghana, de la Zone G à Praia, au Cap Vert, ainsi que le Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Ouest Afrique (CRESMAO) à Abidjan, Côte d'Ivoire. Toute cette architecture a permis de gagner des batailles dans la lutte contre la criminalité en mer. Ainsi, de 2018 à 2022, les attaques ont baissé considérablement passant de 68 à 15. Au premier trimestre 2023 il n'a été signalé que trois incidents. C'est l'occasion pour moi de saluer l'effort de tous les acteurs ayant œuvré à cet effet. Au premier plan, le commissaire aux Affaires Politiques Paix et Sécurité de la CEDEAO, les chefs d'Etats majors des marines nationales, pour leur compétence, leur ingéniosité pour sécuriser nos eaux. Les batailles gagnées nous induisent nécessairement les nouveaux défis à relever. Ainsi, faudra t'il prendre conscience du passé, s'ancrer véritablement sur les enjeux et acquis du présent et s'armer pour mieux nous projeter et nous armer pour

sous-comité des chefs d'état-major de la marine de la CEDEAO tant elle s'inscrit dans la dynamique de renouveler les bases d'une meilleure coopération entre les États membres dans la perspective de maintenir cette tendance encourageante ».

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Edem Kokou Tengue, a par ailleurs exhorter les participants à mutualiser leurs expériences afin qu'à la sortie de cette rencontre, des recommandations claires et porteuses quant à leurs impacts positifs soient formulées afin d'orienter la prise de décision des Chefs d'État.

Soulignons que des progrès significatifs ont été réalisés depuis l'adoption de la Stratégie Maritime Intégrée de la CEDEAO (SMIC) en 2014 en termes d'augmentation de la surveillance maritime, d'assurance de la sûreté et de la sécurité des zones maritimes et de promotion d'une meilleure gestion de l'environnement

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 13 octobre 2023

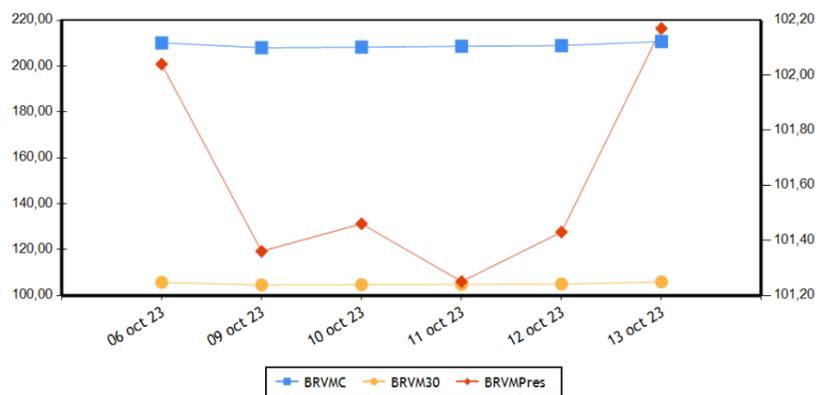
N° 195

BRVM COMPOSITE	210,66
Variation Jour	0,85 %
Variation annuelle	3,66 %

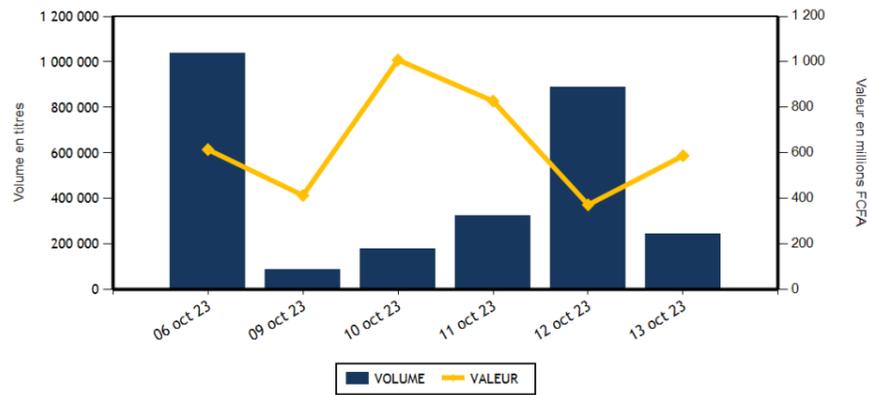
BRVM 30	105,86
Variation Jour	0,88 %
Variation annuelle	5,86 %

BRVM PRESTIGE	102,17
Variation Jour	0,73 %
Variation annuelle	2,17 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 837 054 909 943	0,85 %
Volume échangé (Actions & Droits)	204 729	-76,92 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	212 637 269	-40,50 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	12	-7,69 %
Nombre de titres en baisse	12	-36,84 %
Nombre de titres inchangés	18	100,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 197 087 195 691	0,06 %
Volume échangé	39 390	2 071,44 %
Valeur transigée (FCFA)	374 971 941	2 459,00 %
Nombre de titres transigés	10	66,67 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	3	200,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-20,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 115	7,41 %	27,14 %
NESTLE CI (NTLC)	8 445	6,16 %	2,43 %
SMB CI (SMBC)	9 500	5,56 %	39,71 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	6 745	4,57 %	36,40 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	635	4,10 %	-20,63 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 105	-3,49 %	-5,56 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	7 045	-1,47 %	90,41 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	4 675	-1,37 %	-19,19 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	800	-1,23 %	6,67 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 260	-1,18 %	-2,70 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,17	0,73 %	2,17 %	183 733	116 389 164	6,44
BRVM-PRINCIPAL	36	103,46	1,13 %	3,46 %	20 996	96 248 105	13,33

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,57	2,37 %	-0,62 %	6 150	26 083 575	32,16
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	506,91	0,83 %	3,62 %	18 920	102 791 220	8,74
BRVM - FINANCES	15	85,03	0,76 %	12,61 %	174 048	73 518 814	6,62
BRVM - TRANSPORT	2	381,08	0,00 %	11,52 %	424	657 130	8,45
BRVM - AGRICULTURE	5	182,40	0,97 %	-35,67 %	3 552	7 123 935	10,21
BRVM - DISTRIBUTION	7	348,93	-0,44 %	-2,68 %	1 555	2 380 195	12,19
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 270,90	3,00 %	8,42 %	80	82 400	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,25
Taux de rendement moyen du marché	8,10
Taux de rentabilité moyen du marché	9,80
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	128
Volume moyen annuel par séance	488 037,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 088 158 077,75

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,15
Ratio moyen de satisfaction	58,57
Ratio moyen de tendance	1 412,58
Ratio moyen de couverture	7,08
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	3,85
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances

Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances

Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)

Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)

Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)

Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)

PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif

Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées

Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma

Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01

Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85

Fax : +225 20 32 66 84

E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

7ème Conférence Babacar Ndiaye

Afreximbank organise l'événement à Marrakech

Marrakech, Maroc – 16 octobre 2023 : L'Afrique aura besoin d'un système pour découvrir et nourrir les talents entrepreneuriaux afin de développer son économie et de créer des emplois pour sa jeune population. Cette recommandation a été faite par Jim Clifton, président de la société de sondage et d'analyse de renommée mondiale Gallup, lorsqu'il a prononcé la 7e conférence annuelle Babacar Ndiaye le 14 octobre 2023. La conférence, qui s'est tenue à l'hôtel Fairmont Royal Palm à Marrakech, au Maroc, était sous le thème « Le nouvel ordre mondial et l'avenir de l'entrepreneuriat en Afrique ». Une initiative de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en l'honneur de son fondateur. C'était la première fois que cette série de conférences avait lieu. en Afrique, les Assemblées annuelles du FMI se tenant sur le sol africain pour la première fois depuis Nairobi en 1973.

Dans son discours de bienvenue, le professeur Benedict Oramah, Président et Président du Conseil d'administration de la Banque, a rappelé à l'auditoire la nature changeante du commerce mondial, en particulier le ralentissement de la mondialisation à une époque où l'Afrique était sur le point de bénéficier de la hausse des salaires en Chine. La croissance du commerce mondial, suite à l'effondrement de l'Union soviétique, à l'émergence de l'Organisation mondiale du commerce et à l'ouverture de la Chine, a vu le commerce mondial s'accélérer de façon spectaculaire, passant de 2 000 milliards de dollars en 2000 et à 24 000 milliards de dollars en 2022. Les bénéfices inégaux de la mondialisation, a déclaré Oramah, ont conduit à des réactions négatives, les populations occidentales et certains dirigeants politiques étant mécontents de cette idée. « Le mécontentement de l'armée des cols bleus déplacés [en Occident] a eu des conséquences politiques sans précédent, conduisant à l'émergence de

sentiments et de mouvements anti-mondialisation parmi les partis politiques et les candidats dans la plupart des économies occidentales », a-t-il déclaré. observé. Ces courants contraires ont conduit à la fin de ce qu'Oramah a appelé « l'âge d'or de l'entrepreneuriat », caractérisé par un renversement des flux d'investissements directs étrangers vers les pays en développement, des restrictions sur les transferts de technologie, la réémergence des barrières commerciales, y compris une guerre commerciale. entre les deux plus grandes économies du monde et un environnement dans lequel la création d'entreprises dans les pays en développement est devenue plus risquée et plus difficile. Ces évolutions posent un défi à l'Afrique et exigent que le continent se prépare à cette nouvelle ère. « Le monde tel que nous le connaissons a radicalement changé, et il s'est aggravé à une époque où l'Afrique espérait bénéficier de la mondialisation qui a sorti près d'un milliard de personnes de la pauvreté en Chine. Cependant, à mesure que les entreprises explorent de nouvelles

destinations d'investissement, elles peuvent soit envisager leur pays d'origine, soit ailleurs. Qu'en est-il de l'Afrique ? Que devons-nous faire pour attirer ces investissements en Afrique ? » a interrogé Oramah, présentant Clifton comme quelqu'un ayant la capacité d'aider à répondre à ces questions. Dans son discours d'ouverture, Clifton a déclaré que l'un des défis majeurs du monde actuel est que les économies ne croissent plus autant qu'avant. La recherche de croissance et le désir de la stimuler ont conduit de nombreux pays à se concentrer sur l'innovation et à investir dans des systèmes facilitant l'innovation. Clifton a soutenu que cette approche était erronée, soulignant que c'est la création d'entreprises qui donne vie à l'innovation et engendre l'activité économique. « Il existe de nombreuses innovations, mais elles n'ont aucune valeur si le client n'est pas prêt à payer pour elles », a-t-il souligné. Il est important de faire la distinction entre le talent académique et la capacité à générer des idées à partir de l'entrepreneuriat, qui requiert

un ensemble de compétences différent, a-t-il soutenu. « Nous devons comprendre que même si l'innovation est vraiment importante, si nous disposons d'un système pour soutenir et développer les entrepreneurs ou les faiseurs de pluie, tout changera. » À un taux de 3 %, l'économie mondiale peut atteindre 200 000 milliards de dollars au cours de la prochaine génération, ce qui, selon Clifton, serait un échec. Pour atteindre 300 000 milliards de dollars, ce qui nécessiterait une croissance de 4,5 %, il faut une compréhension claire des rôles respectifs de l'innovation et de l'entrepreneuriat. « Nous devons comprendre qu'il s'agit d'une situation de charrette et de cheval et je vous dirais que la charrette est l'innovation, et le cheval est l'entrepreneuriat et nous devons devenir vraiment bons avec le cheval », a-t-il déclaré. Selon Clifton, il y a environ 5 personnes sur mille qui ont la capacité de créer d'énormes entreprises et ont l'impact entrepreneurial qu'avait le défunt fondateur d'Apple, Steve Jobs, ce qui signifie qu'il devrait y avoir environ 7,5 millions de ces personnes en Afrique. Le défi, dit-il, est de les trouver. La solution consiste à disposer d'un « filet » qui aide à identifier et à soutenir ces individus, a-t-il déclaré. « Ce continent regorge de talents, peut-être plus que partout ailleurs, et il n'y a aucune raison pour que vous ne puissiez pas y bâtir les plus grandes entreprises du monde. Il existe toutes sortes de minéraux ici en Afrique, mais l'argent est toujours dans l'esprit hu-

main, et nous n'avons pas fait du bon travail pour le débloquent », a-t-il conclu. Dans son discours de clôture, le Dr Hippolyte Fofack, économiste en chef d'Afreximbank, a souligné le rôle que jouent les entrepreneurs dans la croissance économique, soulignant que même si l'Afrique dispose d'une main d'œuvre et de ressources naturelles abondantes, elle a besoin de davantage de capitaux et d'esprit d'entreprise pour constituer le quatuor complet nécessaire à la croissance. production. « L'entrepreneuriat est l'un des principaux moteurs de croissance, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. mais je dirais que c'est encore plus critique en Afrique où ce n'est pas un choix mais une nécessité », a-t-il soutenu, expliquant que les faibles niveaux d'emploi nécessitent beaucoup plus d'esprit d'entreprise. « Il faut un océan d'entrepreneurs pour développer un continent et des gouvernements entreprenants pour faciliter et coordonner efficacement leurs actions, comme nous l'avons entendu ce soir », a-t-il ajouté. Le Dr Fofack a célébré le rôle que joue Afreximbank dans le soutien à l'entrepreneuriat en Afrique à travers ses filiales et initiatives telles que le Fonds pour le développement des exportations en Afrique, Creative Africa Nexus, le Centre médical africain d'excellence et d'autres programmes visant à soutenir les entrepreneurs et les petites entreprises à travers le continent.

superamco
Les courses faciles

L'Information continue sur:
www.ecoetfinances.com

Préfecture de Cinkassé

Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, célèbre la contribution inestimable des femmes rurales au développement du Togo

Le Togo a célébré ce dimanche 15 octobre 2023, la Journée Internationale de la Femme rurale. Les manifestations marquant cette journée se sont déroulées à Timbou dans la préfecture de Cinkassé. La cérémonie marquant les manifestations de cette journée a été présidée par la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma en présence des autorités locales de la préfecture de Cinkassé.



Dans de nombreux pays, surtout dans les pays en développement, à la différence des garçons, les filles sont encore victimes d'une multitude de discrimination, du fait de leur sexe et de leur âge. Les inégalités entre les filles et les garçons se ressentent, entre autres, dans la jouissance des droits juridiques, par exemple l'accès à la scolarisation et les formes d'éducation qu'ils reçoivent. Ces inégalités se présentent également en termes de violences basées sur le genre telles que le mariage des adolescentes. Face à cette situation, des organisations non-gouvernementales se sont engagées dans une action concertée de plaidoyer pour les droits

de la fille. Partageant ces préoccupations, les Nations Unies ont adopté le 19 décembre 2011, la résolution instituant le 11 octobre comme Journée Internationale de la Fille. Pour l'édition 2023, la commémoration est placée sous le thème international : « Investir dans les droits des filles : notre leadership et notre bien-être » ceci, afin d'inciter à l'édification d'un monde où chaque fille et chaque femme peuvent jouir pleinement de tous leurs droits. S'inscrivant dans cet esprit et, tenant compte des enjeux nationaux, le Gouvernement togolais a choisi de mettre l'accent sur le droit à l'éducation, clef de tout développement, en optant

de célébrer la journée sous le thème national : « Promouvoir l'excellence chez les filles, dans les filières porteuses, c'est développer leur résilience face aux défis dans un monde en constante évolution ».

Le choix de ce thème au plan national vise à exhorter davantage les jeunes, surtout les filles, non seulement à exceller mais aussi à embrasser les filières en lien avec le monde de travail actuel. A cet égard, il interpelle les différents acteurs, à investir dans l'éducation des filles pour leur permettre de développer leur plein potentiel pour les futurs emplois dans un monde en constantes mutations, sous l'influence de la science et de la technologie.

Pour marquer cette journée, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a organisé des séances de sensibilisations dans des établissements scolaires à Sokodé et à Tchamba dans la région centrale, couplées d'octroi de prix à deux cent vingt 220 meilleures filles de toutes les classes du se-

condaire à l'exception des classes de fin de cycle. Cinq (05) meilleures filles au BEPC 2023 de chacune des cinq préfectures de la région Centrale soit vingt-cinq (25) au total, ont reçu des prix d'excellence.

Cette cérémonie de remise de prix d'excellence aux meilleures filles s'est déroulée en présence des acteurs de l'éducation de la région centrale, de la représentante résidente de Plan International Togo madame Awa Faly Ba qui soutient ce programme du Gouvernement. La Ministre de l'Action sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a saisi cette occasion pour rendre un hommage mérité au Chef de l'Etat togolais, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour le pragmatisme de sa vision de développement, conformément à laquelle l'action gouvernementale est conduite. Pour la Ministre de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, « le pragmatisme du Président de la République rassure chaque jour et permet d'entrevoir de bien meilleures perspectives pour les femmes et les filles togolaises, et pour la population dans son ensemble. »

Soulignons que le Gouvernement a dans cette dynamique pris des mesures incitatives et protectrices et, mis en œuvre dans une synergie d'actions, avec ses part-

naires, des programmes et projets dans le but d'offrir à la fille les mêmes chances que le garçon de s'épanouir, de se former dans les filières de son choix et de développer son potentiel. Il s'agit de : la diversification des offres de formation professionnelle à travers la création de nouvelles filières et la multiplication des centres de formation sur l'ensemble du territoire ; la création des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) dans les régions ; la mise en œuvre du programme de l'excellence pour les femmes en Afrique ; le programme de l'excellence académique, du leadership et de l'employabilité de la fille togolaise ; le programme de lutte contre les mariages et les grossesses chez les adolescentes et le programme des bourses d'excellence dans le secteur de la formation spécialisée technique et professionnelle.

Aujourd'hui, sous l'effet conjugué de toutes ces actions, des progrès ont été réalisés. Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la représentation des filles dans les filières industrielles est passée de 5,3% en 2013-2014 à 10,41% au cours de l'année scolaire 2022-2023. Dans les filières agro-pastorales, ce taux est de 28,57%. Les sensibilisations se poursuivent dans toutes les régions du pays.

D1 Féminine

L'AC Amis du Monde remporte le championnat pour la deuxième saison consécutive

L'AC Amis du Monde a confirmé dimanche, au stade municipal d'Atakpame, son statut en D1 féminine en s'imposant 2-0 devant ASKO Féminine en finale du championnat. Le club réalise un doublé consécutif après la saison dernière.

Dès l'entame de jeu, les champions en titre posent le pied sur le ballon. C'est fort logiquement que l'AC Amis du Monde ouvre le score à la 8^e minute grâce à Moussirietou

Adinda-Akpo. L'attaquante profite d'une mauvaise sortie de la gardienne Bilansama Kanda pour inscrire son premier but de l'après-midi. Derrière, ASKO tente de revenir à la marque. Mais les

assauts de Tatiana Kayaba et de Alice Gbati sont infructueuses. Amis du Monde contrôle son match et va à la pause avec l'avantage au score.

Au retour des vestiaires, ASKO Féminine va se lancer à l'abordage des cages d'Amis du Monde. Les attaques de Kayaba, Gbati et Esther Nduka n'inquiètent pas Amé Amouklou qui

passé un match tranquille dans ses buts. De leur côté, les filles de Womoh Ametepe contrôlent le match à l'image de Pélagie Sossa impériale en défense. Les remplacements tactiques ainsi que les appels à la révolte de Kandonga Bakai d'ASKO Féminine ne portent pas de fruits. L'AC Amis du Monde va d'ailleurs enfoncer le clou à la 87^e minute grâce à Moussirietou

Adinda-Akpo. Le match sera donc plié sur le score final de 2 buts à 0.

L'AC Amis du Monde réalise donc le doublé consécutif du championnat féminin de première division après son sacre de la saison 2021-2022 et représentera le Togo à la prochaine édition du tournoi qualificatif de la zone UFOA B pour la Ligue des champions féminine de la CAF.

La puissance de la Fibre à Notsé !

Internet Très Haut Débit à partir de

15 000 FCFA /Mois



Le Berceau du Peuple EWE

La Fibre

888 | 119

ou en agence/commercial itinérant

Frais d'installation à 10.000 F
Offres soumises à conditions.

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom